

Vrai / Faux

Les voies de bus en site propre

Vous avez tous entendu parler du dossier des voies de bus en site propre.

Les oppositions, qui vont évidemment dans le sens du vent, ont pendant la campagne électorale de 2020, aussi bien Herri Berri et Le nouvel Elan, joué les chevaliers blancs avec de belles tirades sur la nécessité de développer les transports en communs, de lutter contre la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, grâce à des infrastructures en site propre, voire de faire un boulevard urbain en préemptant les parcelles attenantes notamment sur l'avenue Ithurralde.

Ainsi Le Nouvel Elan de Monsieur DE LARA, parlait du modèle BAB en copier-coller, et assénait cela en indiquant que mon prédécesseur n'avait pas préempté en bordure de la route départementale et qu'il ne commettrait pas la même erreur !

Et Herri Berri de Monsieur LAFFITE, faisait le grand écart, qu'il y ait des voies de bus ou qu'il n'y en ait pas, vous devez dire que cela n'est pas bien ... On a tout de même les seuls écologistes qui sont contre des voies de bus et les transports en commun ! C'est paradoxal.

Bref, l'aveuglement fut les oppositions alors que le conseil municipal travaillait depuis plus de 7 ans sur les questions de mobilité.

Un peu d'histoire :

Le Conseil Municipal a délibéré dès 2018 et plus d'une dizaine de fois, notamment le 26 mars 2021 en intégrant l'option voies bus et voies vélo.

Nous avons fait de nombreuses présentations en commission urbanisme, commission travaux voire en commission générale à votre demande.

Le conseil municipal s'est prononcé sur le schéma de mobilité lors de l'approbation du PLU en 2019 et lors de l'approbation du Plan de Déplacement Urbain en 2021 !

Nous ne savons pas dans ce cas-là qui est celui qui manque de vision, celui qui n'a rien vu pendant des années, et qui est donc aveuglé par son dogme et son ambition politique ? Un opposant reste un opposant, mais nous avouons réprouver la méthode pour quelque chose qui est utile à nos habitants, qui est utile à nos travailleurs, qui est utile à nos personnes âgées et à nos jeunes qui fréquentent les transports en commun.

Au-delà de ça, sur la question du coût, c'est une somme importante mais là encore quelle démagogie de dire que c'est du gaspillage.

Le traçage et l'effacement de certaines voies, ce ne sont pas juste des autocollants, comme dirait Monsieur LAFFITTE, qu'on appose et qu'on enlève.

C'est avant tout valider plusieurs hypothèses de travail afin de :

- Sécuriser les installations de la halte routière, avec une réorganisation des quais bus côté Gare Routière, côté Gare Ferroviaire et pour l'aménagement du parvis de la gare ;
- Valider les nouvelles entrées et sorties du Parc Relais Ilargia où une voie d'insertion fut maintenue,
- Sécuriser le croisement Chingaletenia et le croisement de l'avenue Miao ;
- Obtenir des compléments d'information pour motiver le report modal sur l'autoroute afin d'argumenter en faveur de la création du demi-échangeur de Chantaco, alors que 2024 est une année charnière pour faire valider un état important du Projet ;
- Intégrer le flux de constructions massives à venir à Ciboure, Urrugne, qui vont ajouter des centaines de véhicules supplémentaires sur un secteur déjà saturé, en pensant la mobilité au-delà de notre territoire.
- Créer 3 parcs relais qui à terme avec un service de transport en commun cadencé au quart d'heure permettra d'encourager l'usage du bus, avec régularité et performance. Je rappelle que la fréquentation des transports en commun a explosé. Et ça c'est moins de voitures, moins d'émission de gaz à effet de serre.

Donc oui, 185 000 euros est une somme importante, mais à l'échelle du projet de création d'un demi-échangeur de 17 millions d'euros, si ça doit faire la différence dans le choix final, nous l'assumons.

185 000 € sur notre budget communal annuel de 35 millions d'euros, sur une opération de création de bus en site propre de l'appel à projet pour la ligne T3 et T2 de Ondres à Hendaye de 110 millions d'euros et si cela fait avancer le projet, c'est aussi un bon investissement.

185 000 € sur le budget de création de nos 3 parcs relais subventionnés à 80 % pour 4 millions d'euros et pour démontrer l'utilité du dispositif, c'est une vision d'avenir.

185 000 €, c'est en général le prix d'une étude réalisée par un bureau d'étude. C'est le prix de l'étude actuellement menée pour la Corniche. Nous avons fait le choix de faire un test en situation réelle.

Donc, nous assumons cette opération, qui n'est pas une gabegie financière, qui n'est pas du gaspillage, mais qui est un investissement pour l'avenir afin de développer les transports en commun dans notre belle cité, pour mettre en place une ossature solide d'infrastructures en faveur de la mobilité.